



Ville de Diekirch

Diekirch, le 16 juillet 2014

Aux membres du Conseil communal
de la Ville de Diekirch

Mesdames, Messieurs,

Par la présente nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil communal qui aura lieu le **MARDI 22 JUILLET 2014 à 17.00 HEURES** en la salle des séances de l'Hôtel de Ville à Diekirch, 48, rue de l'Industrie.

Une visite du chantier « Hôtel de Ville » aura lieu consécutivement à la séance du Conseil communal.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Modifications au règlement de la circulation :
 - Ratification de règlements d'urgence
2. Etat des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2013
3. Approbation des titres de recettes 2013
4. Rosière 2014
5. Approbation des propositions du Collège échevinal
 - de tenir les célébrations de mariage respectivement de partenariat dans l'immeuble 27, avenue de la Gare à Diekirch à partir du 30 juillet 2014
 - de tenir les réunions du Conseil communal dans l'immeuble 27, avenue de la Gare à Diekirch à partir du 30 juillet 2014
6. Modifications au règlement-taxe général : Taxes de chancellerie pour cartes d'identité et passeports
7. Divers

Séance secrète

8. Personnel communal
 - Nomination d'un salarié (m/f) à tâche partielle (50%)

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.



Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins,
Le Bourgmestre, le secrétaire,

Claude Haagen

René Liltz